REPUBLIKA Y'UBURUNDI

ADC-IKIBIRI

A L'ETRANGER

République du Burundi

Alliance des Démocrates pour le Changement au Burundi

A son Excellence Monsieur Pie Ntavyohanyuma

Président de l'Assemblée Nationale du Burundi

A BUJUMBURA.

Avec les assurances de ma haute considération.

Bruxelles, le 27 avril 2015

Objet : Invitation à prendre vos responsabilités.

Excellence Monsieur le Président,

Au nom de l'Alliance des Démocrates pour le Changement au Burundi, ADC-IKIBIRI à l'étranger, j'ai l'honneur de m'adresser à votre autorité pour compétence afin de vous inviter à combler le vide institutionnel consécutif à la désignation illégale du Président Nkurunziza au poste de candidat aux élections présidentielles de cette année.

En effet ce samedi 25 avril 2015, le Président de la République sortant, Monsieur Pierre Nkurunziza, a accepté de gaité de cœur sa troisième désignation comme candidat aux élections présidentielles de juin 2015. Cette désignation viole l'esprit et la lettre de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi ; elle viole également la loi fondamentale. Cette désignation est un coup de force contre la loi et les institutions de la République.

Célébrant cette désignation illégale,dans son discours, le chef de l'Etat, a ôté son costume de père de la nation et l'a troqué contre un treillis du maquis. Dans son costume de combattant du CNDD-FDD, Monsieur Pierre Nkurunziza s'est lui-même présenté comme une fourmis rouge prête à mordre toute opposition au troisième mandat (bakubise agati muntozi). Dans cette dynamique,

fustigeant les frondeurs du CNDD-FDD il a appelé à l'assassinat de ces traîtres (uwuhemukiye CNDD-FDD turamuherekeza gushika mukaburi). Par cet appel, le combattant Pierre Nkurunziza a confirmé les messages d'assassinats de cette population-cible prononcés antérieurement par le Vice-président du CNDD-FDD, Victor Burikukiye et le porte-parole du même parti, Gélase Ndabirabe.

En substance la tension relative à ce troisième mandat et ce discours du chef de l'Etat ont contraint à l'exil plus de trente milles compatriotes vers des pays voisins. En réponse à cette violation de la loi, des manifestations sont organisées depuis ce dimanche 26 avril et des affrontements entre la police et les manifestants ont eu lieu et les miliciens imbonerakure déguisés en policiers ont déjà tué 5 personnes. Trois ministres du gouvernement démissionnaires ont coupé l'émission à l'intérieur du pays des stations de radio RPA, BONESHA FM, ISANGANIRO ; ce lundi 27 avril une cohorte de policiers dirigés par le Lieutenant-Générale Adolphe Nshimirimana ont débarqué dans les studios de la Maison de la presse et ont ordonné la fermeture de l'émission de la synergie des médias. La liberté de la presse, socle de toute démocratie est donc enterrée. Dans la foulée de cette fermeture, l'activiste des droits des prisonniers, Monsieur Pierre Claver Mbonimpa a été arrêté.

Excellence Monsieur le Président,

De tout ce qui précède, le Président de la République a violé la constitution, entre autres, en ses articles 24, 49 et 95 et l'accord d'Arusha en son article 7 alinéas 3. De ce fait il est coupable de haute trahison. Par ailleurs il a démissionné de son poste de Président de la République préférant endosser le costume de chef rebelle. Une rébellion contre la Constitution, l'Accord d'Arusha et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. En conséquence, Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, en vertu des pouvoirs qui vous sont conférés par la loi fondamentale, spécialement en ses articles 117, 121 et 163, prenez vos responsabilités afin de combler ce vide institutionnel et arrêter ce coup de force en cours et qui mène le Burundi vers un désastre.

Dans l'espoir d'une suite prompte et favorable à ma requête, je vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, l'expression de ma considération distinguée.

Pour l'ADC-IKIBIRI à l'étranger,

(Sé) Pancrace CIMPAYE,

Coordinateur.

TCPI à :

1. **A Son Excellence Monsieur le Président du Sénat.**
2. **A l'Honorable Mohamed Rukara, Médiateur Burundais.**
3. **Aux missions diplomatiques.**
4. **Aux Présidents des partis politiques.**
5. **Au Conseil des bashingantahe.**